

# Commission de Suivi de Site (CSS)

## Berre-l'Étang

### Réunion du 12 décembre 2025

#### - Compte-Rendu -

LISTE DES MEMBRES TITULAIRES ET/OU SUPPLEANTS, SUIVANT ARRETE PREFECTORAL DU 09 DECEMBRE 2025

#### COLLEGE « ADMINISTRATIONS »

|                      |                          |             |
|----------------------|--------------------------|-------------|
| BORGUS Christophe    | SOUS-PREFET D'ISTRES     |             |
| MARZIALE Christiane  | SOUS-PREFET D'ISTRES     | Présente    |
| LEMIERRE Alicia      | SOUS-PREFECTURE D'ISTRES | Présente    |
| PELOUX Jean-Philippe | DREAL                    |             |
| NGUYEN Nhung         | DREAL                    | Présente    |
| SOLIGNAC Julie       | DREAL                    | Présente    |
| FRANCOIS Guillaume   | DREAL                    | Présent     |
| CRIADO Maria         | ARS                      | Représentée |
| AHAMADA Zaliata      | DDTM 13                  |             |
| GASTAUD Clément      | DDTM 13                  |             |
|                      | DREETS                   |             |
| ROBERT Jean-Marc     | SIRACEDPC                |             |

#### COLLEGE « COLLECTIVITES TERRITORIALES »

##### Titulaires

|                  |                          |            |
|------------------|--------------------------|------------|
| BUFFART Marc     | Commune de Berre l'Etang | Présent    |
| SCIURCA Patrick  | Commune de Berre l'Etang |            |
| CAMISULI Antoine | Commune de Marignane     |            |
| BOURILLON Benoît | Commune de Rognac        |            |
| SAHRAOUI Malick  | Commune de Vitrolles     | Représenté |

#### COLLEGE « COLLECTIVITES TERRITORIALES »

##### Suppléants

|                    |                          |         |
|--------------------|--------------------------|---------|
| CESARO Jean-Pierre | Commune de Berre l'Etang |         |
| ALBALADEJO Loïc    | Commune de Berre l'Etang |         |
| BIOLLEY Claude     | Commune de Marignane     |         |
| ALBERICI Marc      | Commune de Rognac        | Présent |
| GARDIOL Philippe   | Commune de Vitrolles     |         |

#### COLLEGE « RIVERAINS OU ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT »

##### Titulaires

|                  |                                                                 |         |
|------------------|-----------------------------------------------------------------|---------|
| AUTECHAUD Gérald | Mouvement National de Lutte pour l'Environnement                | Présent |
| APPÉRÉ Corinne   | Association de Sauvegarde de l'Etang de Berre                   |         |
| REPETTO Yves     | Association des Parcs d'Activités de Vitrolles<br>« Vitropole » |         |
|                  | Association Syndicale Libre des Bories (Rognac)                 |         |

##### Suppléants

|                      |                                                                 |         |
|----------------------|-----------------------------------------------------------------|---------|
|                      | Mouvement National de Lutte pour l'Environnement                |         |
| BALBAS GARCIA Carole | Association de Sauvegarde de l'Etang de Berre                   |         |
| ADROGUER Jean-Louis  | Association des Parcs d'Activités de Vitrolles<br>« Vitropole » | Présent |
|                      | Association Syndicale Libre des Bories (Rognac)                 |         |

*COLLEGE « EXPLOITANTS »*

*Titulaires*

|                            |                                   |         |
|----------------------------|-----------------------------------|---------|
| <b>SCHONAICH Dirk</b>      | LYONDELLBASELL                    | Présent |
| <b>REUTENAUER Denys</b>    | BUTAGAZ - Usine de Rognac         | Présent |
| <b>DUSAUTOIR Sébastien</b> | BRENNTAG MEDITERRANEE - Vitrolles |         |
| <b>MOINARD Jean-Michel</b> | STOGAZ - Marignane                |         |
| <b>MANEILLE Frédéric</b>   | GEOSEL Manosque - Rognac          |         |
| <b>DE MACEDO Pierre</b>    | LINDE France SA - Berre l'Etang   | Présent |

*Suppléants*

|                         |                                   |          |
|-------------------------|-----------------------------------|----------|
| <b>HAUTIER Laurent</b>  | LYONDELLBASELL                    |          |
| <b>ORTOLI Kevin</b>     | BUTAGAZ - Usine de Rognac         |          |
| <b>PRADERE Elodie</b>   | BRENNTAG MEDITERRANEE - Vitrolles | Présent  |
| <b>GAUTHIER Nicolas</b> | STOGAZ - Marignane                |          |
| <b>CAPON Thomas</b>     | GEOSEL Manosque - Rognac          | Présent  |
| <b>OSTAPOFF Flore</b>   | GEOSEL Manosque - Rognac          | Présente |
| <b>BETREMIEUX Jean</b>  | LINDE France SA - Berre l'Etang   |          |

*COLLEGE « SALARIES »*

*Titulaires*

|                                |                                   |         |
|--------------------------------|-----------------------------------|---------|
| <b>HADJIDIMITRIOS Stéphane</b> | LYONDELLBASELL                    | Présent |
| <b>ROBERT Christophe</b>       | BUTAGAZ - Usine de Rognac         | Présent |
| <b>DURAND Florence</b>         | BRENNTAG MEDITERRANEE - Vitrolles |         |
| <b>GAZIO Stéphanie</b>         | STOGAZ - Marignane                |         |
| <b>VIGNERON Eric</b>           | GEOSEL Manosque - Rognac          |         |
| <b>FENU Ludovic</b>            | LINDE France SA - Berre l'Etang   | Présent |

*Suppléants*

|                           |                                   |         |
|---------------------------|-----------------------------------|---------|
| <b>AMIEHL Stéphane</b>    | LYONDELLBASELL                    | Présent |
| <b>KERSCAVEN Philippe</b> | BUTAGAZ - Usine de Rognac         |         |
| <b>TALMSSANI Saïd</b>     | BRENNTAG MEDITERRANEE - Vitrolles |         |
| <b>DERRACHE Sébastien</b> | STOGAZ - Marignane                |         |
| <b>GARDELLA Jean-Marc</b> | GEOSEL Manosque - Rognac          | Présent |
| <b>BENMEDDOUR Hakim</b>   | LINDE France SA - Berre l'Etang   |         |

*PERSONNALITES QUALIFIEES / EXPERTS*

|                              |                                  |          |
|------------------------------|----------------------------------|----------|
| <b>BOUQUEAU Virginie</b>     | Grand Port Maritime de Marseille | Présente |
| <b>GERECHT Jonathan</b>      | Grand Port Maritime de Marseille | Présent  |
| <b>DABAKAPANGU Patricia</b>  | CYPRES                           | Présente |
| <b>RONDET GINTER Nicolas</b> | SDIS 13                          | Présent  |
| <b>MATHIOT Sébastien</b>     | ATMOSUD                          | Présent  |

*SECRETARIAT*

|                             |        |          |
|-----------------------------|--------|----------|
| <b>DABAKAPANGU Patricia</b> | CYPRES | Présente |
|-----------------------------|--------|----------|

*AUTRES PRESENTS NON DESIGNES*

*COLLEGE « COLLECTIVITES TERRITORIALES »*

|                      |                   |          |
|----------------------|-------------------|----------|
| <b>BIRECHE Sonia</b> | Commune de Rognac | Présente |
|----------------------|-------------------|----------|

*COLLEGE « RIVERAINS OU ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT »*

|                           |                    |          |
|---------------------------|--------------------|----------|
| <b>DOMEZON Jean-Vital</b> | Riverain Vitrolles | Présent  |
| <b>DOMEZON Constance</b>  | Riverain Vitrolles | Présente |

*COLLEGE « EXPLOITANTS »*

|                         |                                   |         |
|-------------------------|-----------------------------------|---------|
| <b>ROY Gianni</b>       | BRENNTAG MEDITERRANEE - Vitrolles | Présent |
| <b>LAMARQUE Antonin</b> | STOGAZ - Marignane                | Présent |

|              |                    |         |
|--------------|--------------------|---------|
| SIAMER Yanis | STOGAZ - Marignane | Présent |
|--------------|--------------------|---------|

## QUORUM

### NOMBRE DE PRESENTS ET REPRESENTES

|                         |                  |                                                      |
|-------------------------|------------------|------------------------------------------------------|
| COLLEGE ÉTAT :          | (10 VOIX/MEMBRE) | 2 PRESENTS - 1 POUVOIR / 6 MEMBRES SOIT 30 VOIX / 60 |
| COLLEGE COLLECTIVITES : | (12 VOIX/MEMBRE) | 2 PRESENTS - 1 POUVOIR / 5 MEMBRES SOIT 36 VOIX / 60 |
| COLLEGE ASSOCIATIONS :  | (15 VOIX/MEMBRE) | 2 PRESENTS - 0 POUVOIR / 4 MEMBRES SOIT 30 VOIX / 60 |
| COLLEGE EXPLOITANTS :   | (10 VOIX/MEMBRE) | 5 PRESENTS - 0 POUVOIR / 6 MEMBRES SOIT 50 VOIX / 60 |
| COLLEGE SALARIES :      | (10 VOIX/MEMBRE) | 4 PRESENTS - 0 POUVOIR / 6 MEMBRES SOIT 40 VOIX / 60 |

**TOTAL : 15 PRESENTS - 2 REPRESENTES = 17 MEMBRES (SOIT 186 VOIX) SUR 27 MEMBRES (SOIT 300 VOIX).**

La réunion débute à 9H10.

L'accueil est fait par M. Buffart, président de la CSS. Un tour de table de présentation est effectué.

### APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA CSS DU 16 DECEMBRE 2024

Le compte-rendu de la CSS du 16 décembre 2024 est soumis au vote par le président, il n'y a pas d'opposition, pas d'abstention.

#### Résolution 2 :

La Commission adopte le compte-rendu de la CSS du 16 décembre 2024.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 186

### BILAN ANNUEL DES ACTIVITES DU SITE DE LYONDELLBASELL DEPUIS DERNIERE REUNION (SGS)

Un diaporama est présenté (en annexe) par Monsieur SCHONAICH.

#### Actualité du site

Le pôle pétrochimique est impacté par la revue stratégique de LyondellBasell, qui prévoit la cession de quatre sites européens et négocie depuis juin avec un repreneur allemand. La transition pourrait intervenir au deuxième trimestre de l'an prochain, mais peu d'informations sont disponibles en raison de la confidentialité des discussions.

En parallèle, les échanges avec les autorités se poursuivent concernant l'avenir du site, notamment sur les projets de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, finalement reportés au cycle d'arrêt suivant (au-delà de 2028/2029). Les autorités encouragent toutefois à maintenir le dialogue.

Enfin, le groupe Kraton, dont une unité est exploitée sur le site par le personnel LyondellBasell, a annoncé la fermeture d'une de ses chaînes, et la nécessité de réorganiser les utilités pour l'ensemble des unités du site de Berre.

#### Situation du site

En 2025, le site a poursuivi un programme global de modernisation et de mise en conformité, incluant des travaux sur les installations industrielles, environnementales et de sécurité. Des actions structurantes ont également été menées pour renforcer la fiabilité des équipements, l'organisation de la maintenance et la performance opérationnelle. Pour les années à venir, les priorités portent sur l'adaptation à l'arrêt d'une unité Kraton, l'optimisation des utilités et des flux et la reconstruction du bac tampon des effluents.

#### Air : bilan annuel 2009-2024

Les données sur une quinzaine d'années montrent une baisse nette et durable des émissions, principalement liée à l'arrêt progressif de certaines unités et à l'optimisation des chaudières. Le passage au gaz, l'usage accru d'hydrogène et l'abandon des fuels ont fortement réduit les Nox.

Les émissions de SO<sub>2</sub> ont quasiment disparu grâce à la fin du fuel lourd.  
Une future optimisation de la ligne vapeur pourrait encore améliorer les performances.  
La tendance des COVNM est globalement orientée à la baisse et se stabilise sur un plateau, à l'exception d'un pic en 2015. Les améliorations de maintenance et le renforcement du suivi ont permis de réduire les fuites, même si le périmètre de surveillance s'est élargi.  
Les poussières suivent la même tendance, essentiellement grâce aux améliorations des chaudières et des combustibles.

#### **Torche : bilan annuel 2020 - 2024**

Après une année 2020 difficile, la fiabilité du vapocraqueur s'est nettement renforcée en 2021 grâce au projet BEAR, ce qui a permis une réduction significative du torchage. En 2022, plusieurs incidents (perte électrique, incendies) ont de nouveau provoqué des épisodes importants de torchage, suivis d'une amélioration partielle en 2023 malgré un grand arrêt générateur d'émissions.  
En 2024, deux événements majeurs ont conduit à un torchage prolongé.

#### **Eau : Bilan annuel 2023 - 2025**

Les émissions dans l'eau sont restées sous les seuils annuels, mais plus d'une centaine de dépassements ponctuels ont été enregistrés, principalement liés aux matières en suspension lors des épisodes de fortes pluies, que le système peine à traiter efficacement.

#### **Mesures de réduction des prélèvements, des consommations et des émissions**

Les actions ont surtout porté sur la réduction de la consommation d'eau et de vapeur, l'optimisation des chaudières, l'amélioration des équipements limitant les COV et le renforcement de la maintenance et du suivi des points d'émission.

#### **Bilan des incidents 2024 - 2025**

Ces dernières années, le site a connu plusieurs incidents : en 2024, trois événements environnementaux, un incident lié à la sécurité des procédés et deux liés aux personnes. En 2025, l'incendie majeur de l'unité d'hydrotraitement a été causé par la rupture d'un coude inadapté fragilisé par l'hydrogène. D'autres pertes de confinement et une rupture de tube au vapocraqueur ont également eu lieu, ainsi que trois incidents touchant la sécurité des personnes.

#### **Communication avec les parties intéressées et bilan de l'action de la DREAL**

La communication et les relations avec les parties intéressées restent organisées de manière classique. Au niveau des inspections de la DREAL, on en a eu une vingtaine. Le nombre de mises en demeure est également stable, avec deux en 2025, que le site s'efforce de résorber rapidement.

#### **Remarque sur les émissions dans l'air**

*Monsieur Mathiot : Je souhaitais simplement rappeler que les baisses d'émissions présentées NOx, SO<sub>2</sub> et de COV se retrouvent également dans nos mesures de qualité de l'air. Nous disposons de deux stations à Berre qui surveillent en continu, jour et nuit, ces polluants.*

*Les diminutions annoncées par LyondellBasell sont bien visibles « à la réception » : les niveaux mesurés chez les riverains baissent d'année en année. À titre d'exemple, nous avons arrêté la surveillance du dioxyde de soufre depuis cinq ans, car les derniers dépassements historiquement liés au site, datent du début des années 2000.*

*Pour les COV, la tendance est également à la baisse. Sur Berre, la valeur annuelle réglementaire du benzène est aujourd'hui respectée avec une large marge : autour de 1 µg/m<sup>3</sup> pour une limite de 5 µg/m<sup>3</sup>.*

*En résumé, la réduction des émissions industrielles a un impact réel et mesurable sur la qualité de l'air respiré par les habitants.*

#### **Questions sur les investissements en période de transition**

*Monsieur Autechaud : Dans le contexte actuel de vente du site, n'y a-t-il pas un risque que LyondellBasell retarde certains investissements, notamment ceux liés à la sécurité du personnel ou à l'environnement ? Je pense par exemple au bac de rétention : attendre 2029, alors que les épisodes pluvieux risquent d'être plus intenses avec le changement climatique, n'est-ce pas prendre un risque inutile ? Quelles sont les contraintes qui expliquent ce calendrier ?*

*Monsieur Schonaich : Le bac concerné joue un rôle de tampon hydraulique, permettant de lisser les flux envoyés vers la station d'épuration. Aujourd'hui, même avec seulement 50 % de sa capacité, il reste exploitable dans des conditions maîtrisées. En revanche, le grand arrêt du vapocraqueur prévu en 2029 nécessitera impérativement l'utilisation de sa capacité totale, notamment pour absorber les volumes importants d'eaux de lavage générés durant cette phase. C'est pourquoi son remplacement est programmé avant 2029. Malgré le désengagement progressif de LyondellBasell, l'autorisation de lancer les études détaillées et de préparer les travaux a été obtenue. La construction de ce bac prendra environ 18 à 24 mois. D'ici là, nous maintenons l'intégrité du bac actuel afin de garantir le fonctionnement normal et sécurisé de la station d'épuration.*

*Votre question est pertinente : la période de transition est effectivement complexe. L'ancien propriétaire limite ses investissements, tandis que le futur repreneur ne peut pas encore engager de dépenses tant que la transaction n'est pas finalisée. Cela explique certains reports, notamment sur les projets de réduction de CO<sub>2</sub>. Mais ces projets ne sont pas abandonnés : la réglementation et les enjeux économiques nous obligeront à les mener à bien une fois la transition achevée.*

## **BILAN ANNUEL DES ACTIVITES DU SITE DE BUTAGAZ DEPUIS DERNIERE REUNION (SGS)**

Un diaporama est présenté (en annexe) par Monsieur REUTENAUER.

### **Présentation du site**

Butagaz, filiale du groupe DCC, est un fournisseur de butane propane, également actif dans les secteurs du gaz et de l'électricité. Le site de Rognac constitue son principal centre de remplissage en France.

### **Situation du site**

En 2025, le site a renforcé sa sécurité et modernisé ses installations. Des améliorations des conditions de travail ont été poursuivies et l'organisation a été renforcée avec de nouveaux recrutements.

### **Bilan annuel 2025 : Emissions**

Les campagnes de mesure montrent environ 10 tonnes de COV fugitifs, un niveau similaire aux précédentes. Les COV canalisés et diffus atteignaient environ 48 tonnes en 2024, incluant les fuites réparées et les émissions liées au process (purges, etc.).

Nous ne sommes pas concernés par les émissions des torches.

Pour l'eau, aucun problème à signaler : le site ne génère pas de pollution notable et les contrôles annuels sont conformes.

### **Mesures de réduction des prélèvements / consommations d'eau et des émissions**

Aucun investissement n'a été réalisé en 2025 pour l'électricité ou l'eau, car une campagne de plus de trois ans s'est achevée en 2024 avec le passage complet à l'éclairage LED extérieur, et plusieurs actions avaient déjà été menées pour réduire la consommation d'eau, notamment lors des exercices incendie.

### **Bilan annuel 2025 : Incidents/accidents**

Aucune situation d'urgence n'a été recensée, mais l'année a été difficile sur le plan des accidents du travail : trois accidents avec arrêt, un sans arrêt et plusieurs premiers soins, sans gravité majeure. Une campagne HSE renforcée est en cours pour inverser cette tendance. Quelques incidents matériels ont également eu lieu, chacun ayant donné lieu à une fiche d'anomalie et à la mise en place de mesures adaptées pour garantir la sécurité du site.

### **Bilan annuel 2025 : Mesures de réduction des risques accidentels**

Un audit annuel avec la DREAL a été réalisé, et l'étude de dangers a été mise à jour en novembre 2025, sans modification notable à signaler.

*Monsieur François : Je souhaite apporter une précision. Il est indiqué « Audit par la DREAL », mais il faut bien comprendre qu'un audit consiste en une revue complète de l'ensemble des prescriptions réglementaires applicables à un exploitant. La DREAL, elle, ne réalise pas d'audits. Les audits sont effectués par des organismes privés. De notre côté, nous menons des inspections régaliennes, fondées sur des contrôles par sondage de la conformité réglementaire.*

## **BILAN ANNUEL DES ACTIVITES DU SITE DE BRENNTAG DEPUIS DERNIERE REUNION (SGS)**

Un diaporama est présenté (en annexe) par Monsieur ROY.

### **Situation du site**

Le site BRENNTAG est un distributeur généraliste de produits chimiques assurant la réception, le stockage, le conditionnement, la distribution et le transport, ainsi que des opérations de dilution et de mélange pour les produits piscine.

Le projet VECAN consiste à automatiser la ligne de conditionnement, accompagné de plusieurs améliorations techniques visant à renforcer la sécurité, la fiabilité et les infrastructures du site.

### **Bilan des émissions dans l'eau**

Un arrêté du 21 octobre 2024 fixe de nouveaux seuils de prélèvement et de consommation d'eau. Les travaux d'amélioration de la station de neutralisation se sont poursuivis en 2025, et son exploitation sera externalisée en 2026.

### **Bilan des émissions dans l'air**

Le bilan des émissions atmosphériques ne comporte pas d'action nouvelle, mais le site de Vitrolles poursuit la politique nationale de conversion de la flotte BRENNTAG vers le carburant B100, d'origine végétale.

### **Bilan annuel 2025 : Incidents / accidents**

Aucun accident corporel ni incident majeur n'a été relevé. Un seul incident notable a eu lieu en 2025 : une fuite sur une citerne lors d'un dépotage qui a entraîné le déclenchement du POI. L'événement n'a causé aucun dommage humain ou environnemental.

### **Bilan annuel 2025 : Organisation, formation en lien avec la sécurité**

La formation repose sur un plan continu axé sur les compétences et les procédures, garantissant la sécurité des opérations. Le site fait par ailleurs l'objet d'audits internes et externes réguliers.

### **Bilan annuel 2024 : Surveillance des performances**

Le site applique une démarche de sécurité préventive fondée sur des actions régulières : des tournées de terrain, des observations comportementales lors des opérations et le suivi du respect des règles essentielles.

### **Bilan annuel 2025 : Inspections DREAL**

Plusieurs inspections et mises en demeure ont été engagées donnant lieu à des actions de mise en conformité en cours ou à venir.

### **Bilan annuel 2025 : Nos investissements**

Les investissements 2025 ont été majoritairement dédiés au projet VE CAN, qui représente environ deux tiers du budget, et sont complétés par des opérations de maintenance ainsi que par le renouvellement des équipements.

### **Questions concernant le PPRT**

Monsieur Adroguer : Ma question s'adresse autant à BRENNTAG qu'à la DREAL. Je suis chargé de vous transmettre des informations concernant le PPRT toujours en vigueur (approuvé le 4 novembre 2013). À l'époque, BRENNTAG envisageait de développer une activité de dépotage, avec l'installation de cuves importantes près du rond-point de l'avenue de l'Europe et un trafic accru de camions. La DREAL avait imposé des conditions d'exploitation très coûteuses, notamment l'enfouissement des cuves pour limiter les risques de surpression et d'effets thermiques sur l'avenue de l'Europe. Le coût, estimé à plus de 2 millions d'euros, a conduit BRENNTAG à renoncer à ce projet. Des courriers avaient été adressés à la DREAL, à la mairie et au préfet pour annoncer cet abandon. Or, le PPRT en vigueur repose toujours sur cette activité qui n'a jamais existé depuis 2015. Nous demandons donc que ce PPRT, qui n'a pas été révisé depuis 2013, le soit enfin. Pourquoi ? Parce qu'il impacte les zones de circulation et le voisinage, alors même que l'activité concernée n'a jamais été mise en œuvre. Nous sommes aujourd'hui soumis à un PPRT « seuil haut », alors que l'activité BRENNTAG qui justifiait ce classement n'existe plus. Nous réitérons donc notre demande de révision du PPRT, notamment concernant les impacts de surpression et les effets thermiques sur les bâtiments environnants et sur le rond-point de l'avenue de l'Europe, qui traverse la zone industrielle. De plus, Vous avez indiqué tout à l'heure qu'un réexamen quinquennal

des études de dangers est obligatoire pour les sites Seveso seuil haut. Or, nous n'avons jamais vu passer l'étude de dangers de BRENNTAG tous les cinq ans.

Madame Solignac : Concernant le réexamen des études de dangers, nous partons d'une EDD initiale, validée notamment lors de l'élaboration du PPRT. Tous les cinq ans, nous demandons aux industriels de vérifier un certain nombre de points et d'identifier les évolutions éventuelles. Ils doivent alors nous transmettre une EDD mise à jour, présentant les modifications par rapport à la version précédente. La démarche de réexamen consiste donc à comparer la situation actuelle à la précédente version de l'EDD et nous avons bien reçu le réexamen de l'EDD de BRENNTAG. Je précise toutefois que les études de dangers contiennent des informations sensibles au regard de la sûreté. Elles ne sont donc pas publiées, ce qui explique que vous n'y ayez pas accès.

Monsieur François : Concernant le PPRT, celui-ci a pour objectif de garantir une exploitation plus sûre. Il impose des contraintes, certes, mais des contraintes nécessaires pour protéger les personnes. Si la demande de révision vise à alléger ces contraintes, cela ne correspond pas à l'esprit du PPRT. Par ailleurs, ce PPRT a été élaboré à partir des phénomènes dangereux identifiés dans l'étude de dangers de l'époque. En principe, il n'a pas vocation à intégrer les projets futurs de l'industriel. Je m'adresse à présent à BRENNTAG : y a-t-il eu une baisse d'activité ou une diminution des quantités de produits présents sur le site, susceptible de modifier de manière notable les distances d'effet ?

Monsieur Roy : Il faudrait que je vérifie dans la dernière étude de dangers, mais certains effets peuvent effectivement être moindres aujourd'hui, notamment en matière d'explosion ou d'effets thermiques.

Madame Pradère : La principale évolution concerne l'activité solvants : nous ne faisons plus de dépotage ni de stockage. En revanche, nous stockons toujours des solvants conditionnés dans le bâtiment 42, soumis aux mêmes seuils réglementaires qu'auparavant. Le risque incendie et le risque thermique restent donc présents pour cette zone de stockage. Seule la partie manipulation et stockage en vrac a disparu, mais les seuils de rubrique restent inchangés. Les cuves enterrées constituaient une activité que nous pratiquions auparavant, mais que nous avons arrêtée suite aux demandes des autorités en matière de mise en conformité et d'investissements. BRENNTAG a donc décidé d'abandonner totalement le dépotage et le stockage en vrac dans ces cuves enterrées. Nous ne conservons aujourd'hui que le stockage de produits conditionnés, en fûts ou en containers, dans le bâtiment dédié.

Monsieur François : Cette évolution contribue donc à réduire certains potentiels de risques présents sur le site.

Madame Pradère : Le bâtiment de stockage, lui, n'a pas changé. En revanche, tout ce qui concerne les risques liés au dépotage de citernes, notamment les phénomènes d'explosion, n'est plus d'actualité. Cela a été précisé dans l'étude de dangers de 2022 transmise à la DREAL.

Monsieur François : Il y a donc une diminution des effets de surpression, mais pas sur l'ensemble des phénomènes dangereux. Le PPRT repose sur un ensemble de scénarios qui, combinés, permettent de cartographier les effets auxquels sont exposés les enjeux environnants. Je rappelle également qu'un des phénomènes majeurs pour BRENNTAG concernait le risque de mélange de produits incompatibles, pouvant conduire à des émissions toxiques. Des contraintes importantes avaient été imposées pour réduire fortement les rayons d'effets toxiques autour du site. A t'il déjà été demandé officiellement de réviser le PPRT ? Dans la culture du risque, en l'absence de demande de révision, on considère que le niveau de sécurité maximal doit être maintenu.

Monsieur Adroguer : Cette demande a bien été initiée par BRENNTAG pour obtenir un allègement du PPRT. Je vais vous transmettre le courrier correspondant.

Monsieur François : Je prendrai connaissance de ce courrier et le transmettrai à Monsieur Peloux.

**BILAN ANNUEL DES ACTIVITES DU SITE DE STOGAZ DEPUIS DERNIERE REUNION (SGS)**

Un diaporama est présenté (en annexe) par Monsieur LAMARQUE.

**Situation du site**

Le site de Marignane emploie une trentaine de salariés et est spécialisé dans le remplissage de bouteilles de gaz.

Les actions réalisées 2024/2025 portent principalement sur le renforcement de la sécurité incendie et industrielle. Les opérations en cours et envisagées concernent la modernisation des équipements de conditionnement et de manutention.

**Bilan annuel 2024-2025 : émissions dans l'air**

Les émissions de l'année 2024 demeurent inférieures au seuil réglementaire. Les résultats 2025 seront disponibles au premier trimestre 2026.

**Mesures de réduction des prélèvements, consommations et émissions**

La consommation électrique a été réduite grâce au remplacement et à l'ajout de luminaires, et une campagne de recherche de fuites a permis de diminuer les rejets de COV sur les deux dernières années.

**Bilan annuel 2024-2025 : Incidents / accidents**

Le bilan de l'année fait état de deux presque accidents et trois accidents du travail, ainsi que de quatre anomalies de sécurité et trois liées à l'instrumentation.

**Mesures de réduction des risques accidentels**

Le POI et l'étude de dangers ont été mis à jour. Plusieurs portés à connaissance ont été déposés afin d'adapter les capacités de stockage et les conditions d'accueil des nouveaux types de véhicules.

Aucune inspection DREAL n'a encore eu lieu en 2025, mais l'une est programmée pour la semaine prochaine.

**BILAN ANNUEL DES ACTIVITES DU SITE DE GEOSSEL DEPUIS DERNIERE REUNION (SGS)**

Un diaporama est présenté (en annexe) par Monsieur CAPON.

**Situation du site**

Le site de Manosque est dédié au stockage souterrain d'hydrocarbures, et relié à la station de Rognac par trois pipelines.

**Bilan des émissions air/eau**

Le site, la station de Rognac ne rejette aucune eau dans le milieu naturel : toutes les eaux collectées sont traitées puis réinjectées dans le process. Les mesures COV réalisées en 2024 indiquent 6,15 t de COV et 38 kg de benzène, principalement émis par le bac de contaminants et les citernes des purges (64 % des émissions). La station ne dispose pas de torche.

**Mesures de réduction des prélèvements, consommations et émissions**

L'eau utilisée pour les tests du réseau incendie provient du réseau LyondellBasell et sa consommation est suivie conformément à la réglementation. Le site poursuit sa démarche d'optimisation énergétique, notamment par le passage en LED.

La réduction des émissions de COV s'appuie sur un plan pluriannuel incluant des travaux comme la peinture claire du bac de contaminants et l'installation prochaine d'un écran flottant (une baisse d'environ -30 % d'émissions COV est attendue).

**Incidents / accidents**

En 2025, aucun accident majeur n'a été constaté, seul un vol avec effraction au niveau du parc de stockage de tubes a été commis.

**Mesures de réduction des risques (modifications et travaux)**

En 2025, le suivi hydrogéologique de la station de Rognac a été renforcé avec l'ajout de quatre piézomètres. Pour réduire les risques, les travaux de remplacement d'une nouvelle gare racleur sur la

canalisation de transport GSM1 Sud et l'amélioration du réseau incendie ont été réalisés. Pour 2026, des compléments de travaux sont prévus en vue de renforcer l'intégrité des ouvrages.

### **SGS**

Un exercice de plan de secours (POI) a été réalisé en février 2025. Les formations, dispensées chaque mois aux collaborateurs et entreprises extérieures, font l'objet d'un suivi précis, chaque personne ayant des objectifs HSE clairement définis.

### **Inspections DREAL**

Deux inspections de la DREAL ont eu lieu les 28 mars et 11 septembre 2025, sans relever d'écart nécessitant de suites administratives.

### **BILAN ANNUEL DES ACTIVITES DU SITE DE LINDE France SA DEPUIS DERNIERE REUNION (SGS)**

Un diaporama est présenté (en annexe) par Monsieur DE MACEDO.

#### **Situation du site**

Le site assure des activités de conditionnement et de mise en bouteille de gaz, notamment des gaz de l'air ainsi que de l'acétylène fourni par LyondellBasell. Pour 2025, un porté à connaissance a été déposé pour créer un local de stockage de gaz pharmaceutiques et augmenter le stockage d'H<sub>2</sub>S, un projet qui renforcera la réactivité et la sécurité d'approvisionnement des hôpitaux en gaz médicaux.

#### **Bilan annuel 2025 : émissions dans l'air**

Les seules émissions atmosphériques du site proviennent du conditionnement de l'acétylène. Cinq points d'émission de COV ont été recensés, pour un volume d'émissions nettement inférieur au seuil réglementaire de 500 kg.

#### **Bilan annuel 2025 : émissions des torches et dans l'eau**

Non concerné.

#### **Mesures de réduction des prélèvements, consommations et des émissions**

Aucun prélèvement n'est réalisé dans le milieu naturel. L'eau utilisée pour refroidir en continu les bouteilles lors du conditionnement de l'acétylène est entièrement recyclée.

#### **Bilan annuel 2025 : Incidents/accidents**

Aucune situation d'urgence, aucun incident et aucun accident n'ont été recensés cette année.

#### **Mesures de réduction des risques accidentels**

Un exercice POI a été mené en septembre, préparé en amont avec le SDIS, ce qui a nettement amélioré l'efficacité de la réponse opérationnelle. Aucune nouvelle modification des mesures de maîtrise des risques n'a été apportée sur la période.

#### **Bilan annuel 2025 : Formation/ Inspection/ Audit internes SGS**

La formation marquante de l'année concerne l'usage des ARI, complétée par le renouvellement des formations SST. Une inspection DREAL sur le POI n'a relevé aucune remarque particulière, et l'audit SGS d'octobre a seulement mis en évidence quelques mises à jour documentaires à réaliser.

*Monsieur Hadjidimitrios : Vous avez indiqué que le dossier concernant l'H<sub>2</sub>S est en cours d'instruction et que les pompiers de LyondellBasell interviennent en coopération sur votre site. Il serait nécessaire de vous transmettre nos protocoles et procédures, car l'H<sub>2</sub>S fait partie des rares produits à toxicité aiguë que nous manipulons depuis longtemps. Il faudra donc partager certaines modalités d'intervention afin que vos équipes d'intervention soient pleinement préparées.*

*Monsieur De Macedo : Pour nous, l'H<sub>2</sub>S n'est pas une nouveauté : nous en utilisons déjà, et l'évolution actuelle concerne uniquement l'augmentation des stocks. En revanche, vous avez raison, il est important de partager ces informations avec le service d'intervention.*

**BILAN DE L'INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSEES DEPUIS DERNIERE REUNION**

Un Diaporama est présenté (en annexe) par Madame NGUYEN et Madame SOLIGNAC.

**POLE PETROCHIMIQUE DE BERRE**

Le pôle pétrochimique de Berre a compté 19 inspections en 2024, aboutissant à trois actes administratifs, dont deux mesures d'urgence après l'incendie de janvier 2025. Aucun écart n'a été relevé lors des contrôles inopinés.

**LBSF Port de la Pointe**

Au Port de la Pointe, cinq inspections ont été menées : un incident lié à une ancienne tuyauterie et des fuites sur le réseau incendie ont entraîné deux propositions de mise en demeure. L'examen quinquennal de l'étude de dangers et un APC actant ce réexamen et la mise à jour des rubriques du site sont en cours d'instruction.

**CDH à Rognac**

À CDH Rognac, en cessation d'activité, les inspections se poursuivent pour vérifier la mise en sécurité des installations et l'avancement du démantèlement.

**BUTAGAZ**

Une inspection a porté sur les postes de chargement des camions. Un arrêté préfectoral complémentaire, actant la remise de la notice de réexamen et la mise à jour des rubriques du site, est en cours de signature. Un porté à connaissance relatif à l'accueil des véhicules GNV et des camions équipés de soupapes est en cours d'instruction.

**BRENNTAG**

Trois inspections ont été menées cette année, ainsi qu'un contrôle inopiné de l'eau ayant révélé des dépassements qui feront l'objet d'un suivi en 2026. L'instruction en cours porte sur un porté à connaissance concernant une chaîne de conditionnement automatisée. Sur le plan administratif, un arrêté d'amende et d'astreinte ont été pris à la suite d'une étude hydrogéologique transmise en 2025 mais jugée insuffisante, et des compléments sont toujours attendus.

**STOGAZ**

L'inspection est programmée pour la semaine prochaine. Un projet d'APC est en cours pour acter la remise du précédent examen de l'EDD, dont la notice de réexamen a été transmise mais pas encore analysée. Les portés à connaissance concernant l'optimisation des zones de stockage de bouteilles GPL ont conduit à un examen au cas par cas : l'augmentation des quantités stockées ne nécessite finalement pas d'évaluation environnementale. Un arrêté préfectoral a donc été pris le 1er octobre, et l'instruction se poursuit avec un projet d'arrêté en vue d'acter les modifications demandées et de mettre à jour les rubriques du site.

**GEOSEL**

L'inspection de mars, menée dans le cadre de l'arrêté de mise en demeure 2024 sur le suivi des eaux souterraines et l'action nationale sur les émulseurs, n'a révélé aucune non-conformité. Une seconde inspection a porté sur l'état des stocks. L'instruction en cours concerne des modifications techniques, notamment la création d'un piézomètre et la mise en aérien de lignes devenues inexploitable.

**LINDE France SA**

Une inspection récente du POI et des premiers éléments environnementaux a confirmé la bonne prise en compte des procédures, sans relever d'écart. En parallèle, l'instruction du porté à connaissance est finalisée, mais des compléments et modifications demandés à l'exploitant nécessitent désormais un arrêté préfectoral complémentaire pour ajuster les quantités déclarées dans les rubriques ICPE du site.

**Questions sur la sûreté**

*Monsieur Hadjidimitrios : À la suite d'actes de malveillance, des audits de vulnérabilité et de sûreté avaient été demandés sur les sites Seveso. Est-ce toujours le cas aujourd'hui ? Si oui, à quelle fréquence sont-ils réalisés ? Nous manquons actuellement d'éléments sur ce point, alors que ces enjeux sont importants pour la sécurité des salariés, des riverains et la protection de l'environnement.*

Monsieur François : Nous avons effectivement réalisé par le passé des inspections de vulnérabilité, notamment après l'événement survenu sur notre site. Depuis, des directives nationales encadrent strictement la diffusion des documents sensibles, avec trois niveaux de confidentialité. Nous revoyons donc systématiquement nos documents pour éviter toute mise en ligne d'informations sensibles ; il reste des ajustements à faire, mais ce travail est en cours. Même si aucun plan d'action spécifique en sûreté n'a été lancé récemment, nous intervenons dès qu'un élément laisse apparaître une vulnérabilité.

#### Remarque sur le report du Grand arrêt LyondellBasell

Monsieur Amielh : Nous pensions que LyondellBasell vous avait sollicités concernant le report du grand arrêt. Ce report nous inquiète en tant que salariés, et vous semblez y avoir donné un avis favorable.

Madame Nguyen : Au titre de la réglementation des équipements sous pression (ESP), le site fonctionne actuellement sous un régime 6/12 c'est-à-dire des inspections périodiques des équipements tous les 6 ans et des requalifications complètes tous les 12 ans. Ceci conduit à un prochain grand arrêt en 2028. Cependant, la réglementation permet déjà la possibilité pour le site de passer sous un régime 7/14 sans procédure dérogatoire. En dehors de ces dispositions, la périodicité des grands arrêts n'est pas encadrée par la réglementation ICPE. J'ai donc indiqué par courriel en réponse à votre question que l'impact environnemental de ce report devra être analysé par le pôle pétrochimique de Berre. Une inspection pourra être menée sur ce sujet en 2026. le pôle pétrochimique de Berre.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 11h50.

Le Président de la CSS

Marc BUFFART  
Adjoint au Maire de Berre-l'Étang

